

NOTICE : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Mis à jour : Novembre 2018

La présente Notice protection des données fournit des informations détaillées sur la protection de données à caractère personnel.

Nous sommes responsables en notre qualité de responsable de gestionnaire financier de la collecte et du traitement de vos données à caractère personnel en relation avec nos activités. Cette Notice vous informe des types de données que nous collectons auprès de vous, des raisons pour lesquelles nous utilisons et partageons de telles données, des délais de conservation, de vos droits en matière de protection à la vie privée et de la manière dont vous pouvez les exercer.

1. QUELLES SONT LES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL QUE NOUS UTILISONS ?

Nous collectons et utilisons vos données à caractère personnel dans le cadre de nos activités et ce, afin de parvenir à un niveau de personnalisation de nos prestations.

Nous pouvons collecter différents types de données à caractère personnel vous concernant, et en particulier les catégories suivantes :

- Informations relatives à votre identification (ex. : nom, carte d'identité et passeport, nationalité, date et lieu de naissance ...),
- Coordonnées,
- Situation familiale (identité des personnes rattachées au foyer, nombre et âge des enfants),
- Informations économiques, financières et fiscales (ressources, valeur de votre capital, détails sur votre compte bancaire ...),
- Informations relatives à vos études et à votre situation professionnelle (niveau d'étude, emploi, nom de l'employeur, salaire...),
- Données relatives à vos éventuels contrats financiers (numéro d'identification client, numéro de contrat ...),

- Données nécessaires à la lutte contre la fraude à l'assurance, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

2. POURQUOI ET SUR QUELLE BASE UTILISONS-NOUS VOS DONNEES ?

a. Pour respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles nous sommes soumis.

Nous utilisons vos données à caractère personnel afin d'être conforme aux différentes obligations égales et réglementaires qui s'imposent à nous, telles que :

- La prévention de la fraude à l'assurance ;
- La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- La lutte contre la fraude fiscale, l'accomplissement des contrôles fiscaux et les obligations de notification ;
- La surveillance et le report des risques que nous pourrions encourir ;
- La réponse à des demandes officielles émanant d'une autorité publique ou judiciaire dûment habilitées.

b. Pour l'exécution d'un contrat avec vous ou pour prendre des mesures, à votre demande, avant de conclure un contrat.

Nous utilisons vos données à caractère personnel pour conclure et exécuter nos contrats, et en particulier :

- Evaluer les caractéristiques du risque pour déterminer une tarification ;
- Gérer les réclamations et l'exécution des garanties du contrat ;
- Vous communiquer des informations concernant nos contrats ;
- Vous accompagner et répondre à vos demandes ;
- Evaluer si nous pouvons vous proposer un contrat et le cas échéant évaluer à quelles conditions.

3. AVEC QUI PARTAGEONS-NOUS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

Dans le but de respecter les finalités susmentionnées, nous ne partageons vos données à caractère personnel qu'avec les individus et les entités suivantes :

- Nos employés en charge de la gestion de vos contrats ;

- Les parties intéressées au contrat telles que banques dépositaires ou assureurs vie.

4. TRANSFERONS NOUS DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL EN DEHORS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN ?

Dans le cas d'un transfert vers un pays n'appartenant pas à l'Espace Economique Européen (EEE) mais dont le niveau de protection a été reconnu comme adéquat par la Commission européenne, vos données à caractère personne pourraient être transférées sur cette base. Un tel transfert ne nécessite pas d'autorisation spécifique.

Dans le cas d'un transfert vers un pays n'appartenant pas à l'EEE et dont le niveau de protection n'a pas été reconnu comme adéquat par la Commission européenne, nous baserons sur une dérogation applicable à cette situation spécifique (ex. : si le transfert est nécessaire du contrat tel que le paiement international) ou sur la mise en place d'un dispositif garantissant la protection de vos données à caractère personne, tels que :

- Les clauses contractuelles types approuvées par la Commission Européenne, qui garantissent un niveau de protection des données équivalent à celui d'un pays de l'EEE ;
- Le cas échéant, les règles d'entreprise contraignantes.

5. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS NOUS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNE ?

La période de conservation est la durée de votre contrat (ou du contrat conclu par votre société), à laquelle s'ajoute la période légale de prescription des réclamations en vertu de ce contrat, à moins que les dispositions légales ou réglementaires n'exigent une période de conservation plus longue ou plus courte. Dès lors que cette période est expirée, vos données sont effacées de nos systèmes et détruites.

Igea Finance s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de garantir la confidentialité et la sécurité de vos données.